



LE CLUB d'Argentonnay

Association loi 1901 - N° RNA W791000198
2, Rue Francis Garnier – Argenton-les-Vallées
79150 ARGENTONNAY

Bulletin d'adhésion Famille 2025

NOM Prénom **du représentant de la famille** :

Né(e) le à

ADRESSE :

CP-VILLE :

Téléphone portable : E-MAIL :

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans : de 3 à 6 ans : de 6 à 12 ans : plus de 12 ans :

- Je demande mon adhésion à l'association LE CLUB D'ARGENTONNAY.
- Je reconnais l'objet de l'association, j'atteste avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement intérieur de l'association et je m'engage à en respecter les termes.
- Le montant de ma cotisation annuelle est de 15 euros (*sauf participation uniquement à des activités non facturées : CLAS, LAEP...*)
- Je déclare avoir été informé des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui règlemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant. L'association s'engage à ne pas utiliser les informations me concernant à des fins commerciales. Je dispose d'un droit de regard et de modification sur les informations me concernant, en adressant un simple mail à leclubdirection@orange.fr
- J'accepte de recevoir les actualités de l'association (environ 1 info par mois) par mail.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur ce bulletin d'adhésion et je m'engage à signaler au plus vite tout changement dans la situation de la famille.

Fait à le Signature :



LE CLUB d'Argentonnay

Association loi 1901 - N° RNA W791000198
2, Rue Francis Garnier – Argenton-les-Vallées
79150 ARGENTONNAY

Direction

Téléphone : 05.49.72.44.50

Mail : leclubdirection@orange.fr



Mme Angélique PICHERIT, Présidente de l'association LE CLUB D'ARGENTONNAY, déclare :

- avoir reçu la demande d'adhésion de
- avoir perçu sa cotisation annuelle de 15 Euros (*sauf adhésion uniquement aux activités non facturées : CLAS, LAEP...*)
- avoir enregistré l'ensemble des informations demandées à la famille.

Ce reçu prouve la qualité de membre et permet de participer de plein droit à l'Assemblée Générale de l'association.

Fait à Argentonnay, le Angélique PICHERIT,
Présidente